



UNIVERSITÉ
DE TOULOUSE
LE MIRAIL



CRÉATIS
Laboratoire
LLA-CREATIS

Vademecum financements/mobilités/expériences « du doctorat au post-doc »

Cette liste n'est pas exhaustive...et les informations et adresses susceptibles de changer !

Sites à surveiller régulièrement

Une formation sur les aides à la mobilité internationale est proposée chaque année dans le cadre des formations de la Division des Etudes Doctorales.

Contact : dattas@univ-tlse2.fr

Sites d'intérêt général

Université de Toulouse-Le Mirail – Division des Etudes Doctorales

Un récapitulatif et des informations sur les bourses et financements, mis à jour régulièrement.

<http://w3.rech.univ-tlse2.fr/ed/financement.html>

Université de Toulouse-Le Mirail – MSH Midi-Pyrénées

Rubrique Financements de la recherche et Prix

<http://w3.msh.univ-tlse2.fr/spip/spip.php?rubrique133>

Un récapitulatif et des informations sur les bourses, financements et prix de recherche, mis à jour régulièrement.

Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur « Université de Toulouse »

Le site du PRES propose un Guide pour la recherche, des informations sur les financements et bourses régionales, etc.

Le PRES propose également des allocations de recherche de site : <http://www.univ-toulouse.fr>

Conseil régional Midi-Pyrénées : <http://www.recherche.midipyrenees.fr>

Site de la recherche en Midi-Pyrénées. Recense les dispositifs, les bourses et mesures de soutien proposées par le Conseil régional, l'actualité du secteur Recherche-Innovation en Région, etc.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : http://dr.education.fr/Alloc_doc/

Plusieurs systèmes d'aides soutiennent la préparation d'une formation doctorale dans des contextes différents : à l'université, en entreprise, dans un organisme de recherche ou à l'étranger.

- le Contrat doctoral (sur le site e-DGES)
- les conventions CIFRE
- les aides du ministère des affaires étrangères
- les autres aides à la formation doctorale

Voir également : <http://edges.sup.adc.education.fr/RU> (actualité de la formation à et par la recherche)

CNRS : <http://www.sg.cnrs.fr/drh/emploi-nonperm/default.htm>

Le CNRS recrute des personnels non permanents dans le cadre de trois motifs de contrats à durée déterminée :

- * La « formation à et par la recherche » pour les chercheurs doctorants.
- * La « pratique de la recherche » pour les post-doctorants et chercheurs confirmés.
- * L'« accompagnement de la recherche » pour des fonctions temporaires d'ingénieurs ou de techniciens.

Portail Etudiant du Ministère de L'Education Nationale :

<http://www.etudiant.gouv.fr/pid20437/aides-financieres.html>

Ce portail donne de multiples informations et sur les aides aux étudiants

Portail européen pour la mobilité des chercheurs : <http://ec.europa.eu/euraxess>

Ce portail européen pour la mobilité des chercheurs donne, notamment, des informations sur les bourses (financement européen, national et international) en cours.

Portail culturel de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée (Catalogne, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Aragon, Iles Baléares) : <http://www.euroregio.eu/portalcultural>

L'objectif du Portail culturel de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée est la mise en valeur de la façade culturelle de cette Eurorégion dans l'espace Internet : rassembler les ressources culturelles des cinq régions européennes concernées, développer des projets communs basés sur les ressources des cinq régions, favoriser la participation du public de la culture et du tourisme culturel des territoires concernés, promouvoir la relation entre les professionnels du secteur culturel.

Rubriques : à l'affiche, actualités, informations spécialisées, subventions et appels d'offre dans l'Eurorégion, en Europe, etc.

Ministère des Affaires étrangères – Financer ses études ou stages à l'étranger

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/education-universite-formation_1043/partir-etudier-etranger_4944/financer-ses-etudes_4946/index.html

Présentation de différents dispositifs

- Programmes du ministère des Affaires étrangères
- Le programme LAVOISIER
- Les collèges doctoraux
- Autres sources de financements

ANDES (Association française des docteurs) :

<http://www.andes.asso.fr>

Guide en ligne des financements de la recherche vous propose en priorité des offres de financements pour des doctorants ou nouveaux docteurs (« post-docs »)

Guide des financements de la recherche : <http://financements.andes.asso.fr>

Association iEDU : <http://www.iedu.asso.fr>

L'Association iEDU répertorie les financements (bourses, prix, allocations,...) par discipline, par public concerné.

Association Nationale de la Recherche Technique : <http://www.anrt.asso.fr/index.jsp>

L'Association Nationale de la Recherche Technique (ANRT) a été créée par les principaux acteurs de la R&D en France, entreprises et organismes publics de recherche. Depuis plus de cinquante ans, son objectif est d'aider à améliorer l'efficacité du système de recherche et d'innovation. On y trouve un espace CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche) : principe, conditions d'attribution, instructions, critères d'acceptation.

A savoir : Depuis décembre 2005, le Ministère de la Recherche, a décidé, à titre expérimental, d'ouvrir la procédure CIFRE à des "structures" non industrielles, sous le nom de CIFRE CRAPS (Convention de Recherche pour l'Action Publique et Sociétale). Peuvent désormais bénéficier de la convention CIFRE : Collectivités Territoriales, Parapublic, Associations à vocation sociale, ONG, CAUE (Conseils d'Architecture et d'Urbanisme et Environnement), Etablissements consulaires : chambres de commerce et d'industrie, d'agriculture, des métiers...

Association Bernard Grégory : <http://www.abg.asso.fr>

L'Association Bernard Grégory a pour mission de promouvoir la formation par la recherche dans le monde socio-économique et d'aider à l'insertion professionnelle en entreprise des jeunes docteurs de toutes disciplines.

Guilde des Doctorants : <http://guilde.jeunes-chercheurs.org>

La Guilde des Doctorants est une association ayant pour objectif la mise en commun sur le réseau Internet d'informations et de ressources consacrées aux Formations Doctorales. On y trouve également des conseils au jeune chercheur.

Emploi scientifique en France : <http://www.emploi-scientifique.info>

Le portail « Emploi scientifique en France » a pour vocation de faciliter l'accès à l'information sur les emplois de l'enseignement supérieur et de la recherche publique en France, au bénéfice des candidats français - en particulier les post-doctorants qui sont loin du pays - et étrangers.

Confédération des Jeunes Chercheurs : <http://cjc.jeunes-chercheurs.org>

La Confédération des Jeunes Chercheurs (CJC) regroupe des associations de doctorants et jeunes docteurs, ainsi que des adhérents directs. Elle a pour but notamment de se positionner comme outil de propositions pour la formation doctorale, l'enseignement supérieur et la recherche, ainsi que comme organe de représentation au niveau national.

EURODOC : <http://www.eurodoc.net>

EURODOC est une association européenne des jeunes chercheurs. Elle a pour objectifs :

- Représentation des doctorants et jeunes docteurs au niveau européen, en matière de formation, de recherche et de perspectives de carrière.
- Promotion de la qualité des formations doctorales et des normes régissant les activités de recherche en Europe.

- Développement de la circulation des informations sur les sujets concernant les jeunes chercheurs ; organisation d'événements, participation aux débats et aide à la l'élaboration des politiques concernant l'enseignement supérieur et la recherche en Europe.
- Mise en place et encouragement de la coopération entre les associations nationales représentant les doctorants et jeunes docteurs en Europe.

Centre d'Information sur le Volontariat International : <http://www.civiweb.com>

Organisme de conseil et d'orientation, le Centre d'Information sur le Volontariat International (CIVI) a pour objectifs de promouvoir le V.I auprès des jeunes, permettre aux candidats de s'inscrire, mettre en contact l'offre et la demande et développer avec les écoles et universités des partenariats assurant une meilleure mobilité internationale pour les 18/28 ans.

Le système du Volontariat International peut vous aider à réaliser un projet de recherche à l'étranger.

Itinéraire International : <http://www.itineraire-international.org/mobilite.htm>

Itinéraire International est une association dont l'objectif est d'aider les 18/30 ans à concrétiser leur projet de mobilité internationale.

Agencia española de cooperación internacional para el desarrollo : <http://www.becasmae.es/>

Toutes les informations sur l'offre de formation supérieure en Espagne, les dispositifs et les bourses de mobilité, etc. Site en espagnol.

Gouvernement du Canada : <http://www.scholarships.gc.ca/>

Bourses de recherche du gouvernement du Canada

Voir également le site du centre culturel canadien à Paris : <http://www.canada-culture.org/index.html> et son répertoire des bourses : <http://www.canada-culture.org/fr-eng/ru-doc/ru-bourses-pistes-f.html>

On the Move ! <http://www.on-the-move.org>

Site d'information en anglais sur la mobilité dans les secteurs du théâtre, de la danse, musique et d'autres *performing arts*. Diffusion d'une lettre d'information et d'actualités sur les dispositifs et bourses de mobilités pour artistes, professionnels et autres.

Culture Jobs International www.culturejobsinternational.org

Culture Jobs International (CJI) est un site internet d'information sur l'emploi culturel en Europe :

- annonces d'emploi dans le secteur culturel au sens large
- dépôt d'offres d'emploi
- possibilité de s'inscrire à la liste de diffusion pour recevoir des informations régulièrement

« Pour infos » : <http://www.pourinfos.org>

L'actualité du monde de l'art / Daily art news, pourinfos.org est une page destinée aux artistes visuels, médiateurs, enseignants d'art, étudiants... Elle accueille au moins une information supplémentaire par jour du lundi au vendredi. Rubriques « appels à contribution », « appels à candidature », « offre d'emploi-formation », etc.

Association Internationale pour la Biennale des Jeunes Créateurs d'Europe et de la Méditerranée

<http://www.bjcem.org>

Association Internationale pour la Biennale des Jeunes Créateurs d'Europe et de la Méditerranée (BJCEM) La tâche principale de la BJCEM est de promouvoir les jeunes créateurs: le but spécifique de l'association est de « dynamiser leur production culturelle et expressive, et de rendre plus accessible l'accès au circuit international au travers de la création de rencontres, d'échanges, de réflexions et de formations sur la réalité de l'art contemporain ». La Biennale des Jeunes Créateurs d'Europe et de la Méditerranée est née en 1984 d'une idée de ARCI Kids, bureau de ARCI pour la jeunesse, avec la mission de permettre aux jeunes artistes d'Europe et de la Méditerranée de se rencontrer lors d'événements périodiques dans les principales villes du 'mare nostrum'. Rubriques : avis de concours, *job opportunities*, newsletter, etc.

Fondation Onassis : <http://www.onassis.gr/>

Le programme de la Fondation Onassis soutient des travaux scientifiques, éducatifs ou artistiques, effectués en Grèce, dans le domaine des sciences humaines et sociales et des arts (liste détaillée sur le site de la fondation).

Fondation Euro-méditerranéenne Anna Lindh <http://www.euromedalex.org/fr>

Moteur de recherche avancée de soutiens financiers proposé par la Fondation Euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le Dialogue entre les Cultures : <http://www.euromedalex.org/fr/funding/search>

Thèmes: Culture / Patrimoine/Arts, Education, Mobilité, Jeunesse, Recherche/Science, Développement social et économique, Droit de l'homme et démocratie, Femmes, Environnement – développement durable, Media et nouvelles technologies, Religion.

Fondation européenne de la Culture : www.eurocult.org/languages/fr (site majoritairement en anglais)

Financements proposés par la fondation :

- Subventions à des collaborations transnationales entre structures ou à des projets innovants mettant en valeur la richesse de la diversité culturelle européenne, 2 appels/an : <http://www.eurocult.org/we-support-cultural-cooperation/grants>
- Fonds de mobilité pour artistes/opérateurs et acteurs culturels : programme *Step Beyond* : fonds dédié notamment au financement des rencontres pour l'élaboration de partenariats, lors de la phase exploratoire/de repérage des projets, micro-financements de l'ordre de 500 euros par bourse : <http://www.eurocult.org/we-support-cultural-cooperation/programmes/mobility/apply-step-beyond>
- Par ailleurs la Fondation co-finance le **Fonds Roberto Cimetta** dédié à la mobilité artistique en Méditerranée: <http://www.cimettafund.org>

Bourses et allocations de recherche, bourses et aides à la mobilité

Université de Toulouse – Aides à la mobilité internationale des doctorants du Conseil scientifique

Soutenir les doctorants dont la thèse porte sur un terrain à l'étranger (hors métropole) – travail sur le corpus, recherche documentaire, recherche sur le terrain expérimentation,...- ou favoriser leur participation sous forme de communication à un congrès ou à un colloque international à l'étranger. Le Conseil Scientifique participe à hauteur de la moitié du coût de la mission. L'autre moitié doit être prise en charge par l'équipe du doctorant.

Deux appels par an.

Contacts : vp-cs@univ-tlse2.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : http://dr.education.fr/Alloc_doc/

Plusieurs systèmes d'aides soutiennent la préparation d'une formation doctorale dans des contextes différents : à l'université, en entreprise, dans un organisme de recherche ou à l'étranger .

- le Contrat doctoral (sur le site e-DGES)
- les conventions CIFRE
- les aides du ministère des affaires étrangères
- les autres aides à la formation doctorale

Voir également : <http://edges.sup.adc.education.fr/RU> (actualité de la formation à et par la recherche)

Conseil régional Midi-Pyrénées : <http://www.recherche.midipyrenees.fr/>

Site de la recherche en Midi-Pyrénées. Recense les dispositifs, les bourses et mesures de soutien proposées par le Conseil régional, l'actualité du secteur Recherche-Innovation en Région, etc.

http://www.robertschuman.eu/fr_frs_bourse_robert_schuman.php

Les bourses de la Fondation Robert Schuman sont attribuées aux étudiants(es) en doctorat ou post-doctorat ayant un projet de recherche portant sur les questions européennes et les politiques communautaires.

Pour les étudiants(es) de nationalité autre que française : Etudes en France obligatoire.

<http://www.cemagref.fr/Informations/Actualites/>

Spécialiste de la recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement, le Cemagref propose des contrats de thèses qui peuvent faire l'objet d'un cofinancement par un partenaire extérieur (industriel, organisme professionnel, collectivité, organisme de recherche).

La durée du contrat est de trois ans et la rémunération mensuelle brute est de 1 673,15 €, quelle que soit la part de cofinancement.

Parmi les thèmes prioritaires, certains peuvent se trouver en SHS.

<http://www.bnf.fr/>

Désireuse de développer ses relations avec le monde de la recherche, la Bibliothèque nationale de France lance un appel national aux étudiants et doctorants, lui permettant d'accueillir des chercheurs intéressés par des travaux sur ses collections ou son organisation.

Il est destiné aux étudiants français et étrangers, ayant un mastère (niveau master2) ou un doctorat en projet/en cours et inscrits dans un établissement français de recherche. L'appel à chercheurs propose des travaux sur les collections de la BnF ou les moyens de les valoriser, en liaison avec une recherche universitaire.

Bourses spécifiques également proposées dans le cadre du mécénat :

- **Bourse Louis Roederer sur la photographie**
- **Bourse L'Oréal sur l'art d'être et de paraître**

Maison d'Auguste Comte : <http://www.augustecomte.org>

L'Association internationale "La Maison d'Auguste Comte" dont l'objectif est de faire connaître l'oeuvre d'Auguste Comte et les positivistes, décerne des bourses de recherche.

Sujets portant sur (par ordre préférentiel) :

- Auguste Comte et les positivismes

- l'histoire et la philosophie des sciences au XIXe siècle
- la politique et les sciences sociales au XIXe siècle.

<http://www.fondationshoah.org>

Bourse de thèse française, bourse de thèse en cotutelle.

La Fondation pour la Mémoire de la Shoah, présidée par Simone Veil et reconnue d'utilité publique, poursuit son programme d'aide à la recherche dans les domaines relatifs à la Shoah, ses origines, ses conséquences jusqu'à l'époque actuelle, ainsi que l'étude de l'antisémitisme contemporain.

La Fondation favorise les projets ouvrant de nouveaux champs de connaissances, présentant une approche originale, relevant notamment de l'histoire comparative.

Elle attache également une importance particulière aux perspectives européennes, internationales et interdisciplinaires qui associent les analyses historiques, anthropologiques, sociologiques, juridiques, philosophiques, psychologiques ou littéraires.

Un accent particulier est mis sur les projets émanant de jeunes chercheurs et concernant l'Est de l'Europe.

Les projets de recherche peuvent porter sur :

- des problématiques françaises, allemandes, européennes et comparées
- des études générales ou spécifiques à l'entre-deux-guerres, la guerre et l'après-guerre
- des recherches conjointes ou distinctes sur l'histoire sociale, économique, politique, religieuse, ou intellectuelle
- la mise en œuvre de la "Solution finale" : Histoire collective, Destins individuels, Liens avec d'autres génocides : spécificités, différences et analogies

La Fondation propose également des bourses post-doctorales, des bourses pour séjours de recherche.

<http://www.auf.org>

Les bourses post-doctorales de perfectionnement à la recherche de l'Agence Universitaire de la Francophonie sont accordées aux enseignants et/ou chercheurs titulaires d'une thèse de doctorat pour leur permettre de se perfectionner en recherche à l'extérieur de leur pays, dans ou en dehors de leur région. La priorité est donnée aux mobilités Sud-Sud (entre deux universités du Sud) ou Nord-Sud (d'une université du Nord vers une université du Sud), puis aux mobilités Sud-Nord (d'une université du Sud vers une université du Nord). Les mobilités Nord-Nord (d'une institution du Nord vers une autre institution du Nord) ne sont pas éligibles (exemple : France – Canada).

Ces mobilités doivent proposer des thématiques utiles au développement des pays du Sud.

La bourse est accordée pour une durée allant de 3 à 10 mois.

F Pays du Sud

Pays du Sud F

Sont exclues les mobilités entre deux universités du Nord (Pays de l'Union européenne, y compris DOM-TOM et pays situés en Amérique du Nord).

Fondation Getty : http://www.getty.edu/grants/research/scholars/research_pre_post_fellows.html

Ces bourses, ouvertes aux candidats de tous les pays, sont destinées à financer une période de 9 mois des travaux pour des travaux en histoire de l'art, humanités et sciences sociales.

<http://www.msh-paris.fr/index.php?id=568>

Bourses HELLER - Fondation Thyssen/ Fondation Maison des Sciences de l'Homme.

Séjours de recherche postdoctoraux en Allemagne pour chercheurs français

Disciplines représentées : Histoire, archéologie, histoire et civilisation, littérature allemande, musicologie, ethnologie, sociologie, histoire de l'art.

European University Institute : <http://www.iue.it/Servac/Postdoctoral/JeanMonnetFellowships/>

Les bourses post-doctorales Jean Monnet sont destinées à financer des travaux de recherches sur l'un des 3 axes majeurs suivants :

- recherche comparative en perspective européenne
- recherches sur l'Union Européenne ou sur son développement
- recherche fondamentale dans une discipline contribuant au développement de l'héritage culturel et académique européen.

Programme Fontenac : <http://www.consulfrance-quebec.org/spip.php?article1536>

Le programme Fontenac a pour vocation de soutenir et d'encourager la mobilité des doctorants inscrits en cotutelle de thèse franco-québécoise. 10 étudiants français et 10 étudiants québécois sont sélectionnés chaque année et bénéficient d'une aide financière pour leur déplacement et leur séjour au Québec / en France, soit 3 mois de bourse et 1 billet d'avion par an pendant 3 années consécutives au maximum.

Bourses du programme Fulbright: <http://www.fulbright-france.org/htm/page.php?id=224>

Le programme Fulbright classique : bourses pour des projets d'études aux Etats-Unis au niveau graduate (Master, PhD)

Public:

- Etudiants, faisant état de trois années d'études supérieures validées à la date du dépôt de dossier de candidature et souhaitant poursuivre un cursus diplômant aux Etats-Unis (niveau Master ou PhD). Artistes faisant état de trois années d'études supérieures validées ou l'équivalent professionnel.
- Conditions :
- Nationalité française ; les ressortissants de l'Union Européenne sont éligibles au programme Fulbright à travers la Commission bilatérale de leur pays d'origine (voir la liste des Commissions bilatérale sur le site du Département d'Etat américain)
- Avoir validé au moins trois années d'études supérieures à la date du dépôt de dossier de candidature
- Avoir une très bonne connaissance de l'anglais (TOEFL exigé: 92-93 pour le TOEFL Internet-Based Test)

Autres bourses : <http://www.fulbright-france.org/htm/page.php?id=81>

<http://www.irmcmaghreb.org/?tg=affichepartie&idPartie=27>

L'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain accueille sous contrat du Ministère [français] des Affaires étrangères et pour une durée de deux ans renouvelable une année deux post-doctorants en SHS, de nationalité française ou de l'une des nationalités de l'Union européenne.

Programmes COFECUB – ECOS NORD – ECOS SUD : http://www.univ-paris13.fr/cofecub-ecos/index_flash.html

Site dédié à la coopération scientifique et universitaire avec l'Amérique latine : **Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Mexique, Uruguay, Vénézuéla.**

Réseau Français d'Etudes Brésiliennes : http://www.ambafrance-br.org/france_bresil/spip.php?article601

Le Réseau Français d'Etudes Brésiliennes est un programme d'aide à la mobilité de l'Ambassade de France au Brésil pour impulser et consolider les vocations brésiliennes. Il s'adresse aux jeunes chercheurs de nationalité française et européenne de moins de 35 ans, engagés en France, dans une recherche en sciences sociales dans le cadre d'un Master 2 Recherche, d'un doctorat ou d'un post-doctorat.

Agence universitaire de la Francophonie : bourses de formation à la recherche

<http://www.auf.org/article95.html>

Bourses de mobilité francophone s'effectuant au sein du réseau des établissements membres de l'Agence Universitaire de la Francophonie, conduisant les étudiants francophones à l'extérieur de leur pays, dans ou en dehors de leur région et leur permettant de préparer une thèse de doctorat. Elles doivent :

- être utiles au développement des pays du Sud (Pays en dehors de l'Union européenne et hors Amérique du Nord)
- faire l'objet, chaque année, de recherches menées alternativement dans la région d'accueil et dans la région d'origine.

La co-tutelle ou la co-direction seront favorisées.

Ces bourses sont accordées pour une durée d'un an renouvelable deux fois au maximum (sous réserve des résultats obtenus). Les boursiers doivent, chaque année, alterner leur séjour entre la région d'origine et la région d'accueil suivant le protocole qui aura été défini.

Guide des bourses en Allemagne

<http://www.daad.de/deutschland/foerderung/stipendiendatenbank/00462.en.html>

L'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) a mis en ligne un guide des bourses pour les étudiants et jeunes chercheurs souhaitant séjourner en Allemagne.

En plus des programmes de bourses gérés par le DAAD, ce guide détaille une centaine d'autres financements proposés par des organismes spécialisés. Il suffit d'entrer son pays d'origine, sa spécialité et son niveau académique pour que la base renvoie tous les programmes correspondants.

Programmes de bourses proposés pour les étudiants inscrits en France et possibilités de financement d'un séjour d'études ou de recherche en Allemagne par d'autres organisations.

Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur l'Allemagne :

<http://www.ciera.fr/ciera/spip.php?article238>

Le Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur l'Allemagne propose, avec le concours du DAAD et du MENESR, des aides à la mobilité pour effectuer un séjour de recherche dans le domaine des sciences sociales et humaines. Ces aides sont destinées à favoriser la mobilité d'étudiants et jeunes chercheurs vers Allemagne et les autres pays de langue allemande (Autriche, Suisse).

- Pour les doctorants ne bénéficiant d'aucune bourse ou allocation de recherche

Durée : 6 mois maximum

Montant 1220 €/ mois

- Pour les doctorants déjà bénéficiaires d'une bourse ou allocation de recherche

Durée : 4 mois maximum

Montant : 610 €/ mois

Les aides à la mobilité doctorale peuvent être attribuées un maximum de 2 fois au cours de la thèse. Ce renouvellement de l'aide n'est en aucun cas automatique. Les allocataires qui en font la demande doivent présenter un nouveau dossier de candidature comprenant un rapport d'étape. Ce dossier fera l'objet, au même titre que les autres candidatures, d'un examen de la commission.

Bourses d'aide à la recherche pour doctorants -Centre Marc Bloch

<http://www.cmb.hu-berlin.de/cmb/>

Bourses d'aide à la recherche pour doctorants -Centre Marc Bloch

Bourses de courte durée pour un séjour à Berlin, entre octobre et décembre de l'année en cours.

Université franco-allemande: <http://www.dfh-ufa.org/>

Soutien aux cotutelles de thèse franco-allemandes

L'UFA offre un programme de soutien à la cotutelle de thèse franco-allemande à destination des doctorants et des directeurs de thèse :

- le remboursement de frais de déplacement concernant les rencontres entre les directeurs de thèse et le doctorant,
- le remboursement de frais de déplacement pour les membres du jury de soutenance dans le cadre de la soutenance commune.
- L'attribution d'une aide à la mobilité au doctorant ; elle vise avant tout à couvrir des frais de déplacement et d'hébergement pour les séjours de courte durée dans le pays partenaire, y compris des frais de participation à des colloques ou conférences.

Ce soutien n'a pas vocation à servir de financement de base pour le projet de thèse.

Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur : <http://www.ages-info.org>

L'Association attribue des bourses pour un séjour de courte durée dans un pays étranger.

Cette bourse s'adresse à des étudiants avancés engagés dans la rédaction d'un doctorat portant sur le domaine germanique qui auraient besoin de travailler dans une bibliothèque, un fonds d'archives, un centre de documentation.

Bourses et financements de la Casa de Velasquez de Madrid

<http://www.casadevelazquez.org>

Bourses destinées en priorité à de jeunes artistes et à de jeunes chercheurs dont les travaux nécessitent un séjour dans la péninsule Ibérique, ces bourses sont attribuées par mensualités.

Peuvent présenter une demande les candidats originaires d'un État de l'Union Européenne et, à titre exceptionnel, des candidats d'autres nationalités. Tous doivent être âgés de moins de 40 ans à la date limite de dépôt de candidature.

Centre de Coopération universitaire Franco-Bavarois : <http://www.bfhz.uni-muenchen.de/fr/index.html>

- Bourses pour stage de recherche

Le Centre de Coopération Franco-Bavarois (CCUFB) alloue chaque année des bourses de mobilité pour les étudiants inscrits en France ou en Bavière qui prévoient d'effectuer un stage de recherche (1 à 3 mois) au sein d'un établissement d'enseignement supérieur du pays partenaire. Les stages de recherche effectués dans le secteur privé sont exclus de ce programme.

- Bourse pour séjour d'étude (avril)

Aides à la mobilité pour les étudiants inscrits dans un établissement universitaire français ou bavarois qui prévoient d'effectuer un séjour d'études dans le pays partenaire. L'aide s'élève à 250 € par mois pour une durée de séjour maximale de 10 mois (des séjours d'un semestre sont possibles).

Fondation Dagmar et Joseph Samson : <http://www.samsonsfond.dk/>

Bourses dano-françaises pour des voyages d'études du Fonds Dagmar et Joseph Samson

Chaque année, plusieurs bourses sont attribuées (10.000 à 20.000 DKK) :

- à des étudiants en école de commerce ou de gestion ou de jeunes cadres commerciaux danois et français qui souhaitent, en étudiant respectivement en France ou au Danemark, se perfectionner en vue de cultiver les relations commerciales entre les deux pays ;
- aux étudiants Danois ou Français présentant un projet d'étude sur le Danemark, sur la France ou leur corrélation dans le domaine culturel, scientifique, sportif, éducatif... ;
- aux activités destinées à soutenir les Danois qui travaillent à développer la connaissance et l'usage de la langue française.

École française de Rome : <http://www.efrome.it/InfPrN3Bourse.html>

L'École française de Rome propose chaque année des mensualités de bourse, destinées à « assurer l'accueil temporaire de jeunes chercheurs dont les travaux nécessitent un séjour en Italie » (article 27 du décret du 10

septembre 1996). Comme le précisait l'article 1 de l'arrêté du 19 septembre 1974, « les travaux et recherches des bénéficiaires doivent correspondre à la mission scientifique dévolue à l'École française de Rome ». Dans ce contexte, les bourses ont pour mission d'aider les doctorants au cours des premières années de leur travail de thèse.

Université franco-italienne : <http://www.universite-franco-italienne.org/appel+a+projets-fr-19-programme+vinci.html>

Les appels à projets que l'Université Franco Italienne soutient avec l'accord des Ministères français et italien du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ainsi que celui des Affaires Etrangères, sont mis en place dans le but de promouvoir la coopération entre les deux pays.

A chaque programme mentionné correspond l'appel à projet de l'année ainsi que la liste des projets retenus avec leurs statistiques éventuelles.

D'autres initiatives de soutien aux programmes de coopération binationaux sont également présents dans la rubrique "Appel à projets".

Egalement en ligne une banque de données sur les formations binationales France-Italie <http://www.universite-franco-italienne.org/recherche-bd.php?lang=fr&p=32>

Ministère japonais de l'Education : http://www.fr.emb-japan.go.jp/jp_fr/bien_etudier.html

Ces bourses du Ministère japonais de l'Education permettent aux étudiants d'effectuer leur Recherche dans une université japonaise (quel que soit le domaine).

Bourse de + ou -2 ans (en fonction du statut de l'étudiant et de la session choisie par le candidat - 6 mois d'apprentissage du japonais inclus pour le boursier quand cela est jugé nécessaire).

Fondation Canon Europe : http://www.canonfoundation.org/programmes_1_fellow.html

La Fondation Canon Europe offre des Bourses universitaires à des jeunes européens et japonais de moins de 40 ans, hautement qualifiés et en possession d'un Master's dans n'importe quelle discipline.

Les détenteurs européens des bourses d'Echanges de Recherche effectuent leur période de recherche au Japon, tandis que les japonais l'effectuent en Europe. En principe, la bourse d'échange est attribuée pour un an, mais des périodes plus courtes sont également possible, avec un minimum de 3 mois.

L'aide financière accordée à ces boursiers varie entre 22 500 et 27 500 € par an. Pour des périodes différentes, elle est recalculée en proportion.

Centre d'Etudes Khmères/ Florence Gould Foundation : <http://www.khmerstudies.org/fellowships/senior.htm>

Bourses de recherche doctorale du Centre d'Etudes Khmères de Siem Reap

Elles s'adressent aux chercheurs doctorants. Elles doivent leur permettre de mener à bien leurs recherches de terrain nécessaires à l'accomplissement de leur thèse doctorale ainsi que d'acquérir une formation linguistique en khmer. Les candidats doivent être de nationalité française. Les bourses de recherche doctorales sont conçues pour une période pouvant aller jusqu'à 11 mois.

Ministère de l'Education et du Conseil National des Sciences de Taiwan : <http://france.nsc.gov.tw>

Le Conseil National des Sciences de Taiwan offre des bourses à des étudiants français intéressés par un Doctorat dans une université taïwanaise. Seules les candidatures d'étudiants de nationalité française sont recevables Les bourses sont allouées pour une durée de 3 ans

Institut français d'études anatoliennes (IFEA) : <http://www.ifea-istanbul.net>

Bourse d'aide à la mobilité (BAM) de l'IFEA

Profil :

Les candidats devront être titulaires d'un Master II et inscrits en thèse. Ils devront de préférence avoir moins de 35 ans.

Ils doivent être ressortissants de l'Union Européenne, travaillant en histoire de l'art et ou archéologie, sur la période byzantine ou plus largement médiévale.

La thématique doit concerner les techniques, l'économie de la production ou la sociologie de l'art, avec recours possible à de l'archéologie expérimentale.

Une connaissance préalable du terrain et des milieux archéologiques et universitaires turcs est exigée. La préférence est donnée à un étudiant déjà familier de l'IFEA. La connaissance du turc est exigée.

Prix et concours

<http://www.auf.org>

Tous les 2 ans L'Agence Universitaire de la Francophonie lance chaque année un appel à candidatures pour l'attribution des « Prix de la Francophonie pour jeunes chercheurs » :

Les prix ont pour but de reconnaître le mérite et la valeur d'un(e) chercheur(se) ayant acquis une reconnaissance scientifique et/ou ayant réalisé une percée significative internationale, en particulier dans le cadre de la Francophonie, essentiellement de par sa productivité scientifique (publications dans des revues de haute renommée mondiale et communications dans des colloques internationaux).

Les Prix sont ouverts à quatre lauréats dans les champs disciplinaires suivants :

- sciences et médecine,
- sciences humaines et sociales.

Critères d'éligibilité :

Le prix de la Francophonie pour jeunes chercheurs s'adresse à des candidats :

- âgés de moins de 45 ans, au jour du dépôt de candidature,
- titulaires d'un doctorat ou d'un doctorat d'Etat,
- pouvant justifier d'une activité de recherche après la thèse comprise entre 4 et 12 ans. Au cas où le candidat serait titulaire d'au moins deux doctorats, l'année de référence sera l'année d'obtention du premier diplôme de doctorat,
- devant être rattachés à des établissements membres de l'AUF.

<http://www.consulfrance-montreal.org/>

Chaque année les « Prix de thèses en cotutelle », d'un montant de 1 500 \$ CA, sont décernés à un étudiant québécois et à un étudiant français afin de récompenser les meilleures thèses produites dans le cadre d'une convention de cotutelle France-Québec.

Les étudiants doivent avoir soutenu leur thèse l'année précédente le prix.

<http://www.larecherche.fr/html/LPLR/accueil.jsp>

Profondément original dans sa définition, Le Prix La Recherche place sa démarche au carrefour de la recherche fondamentale ou appliquée, de la pluridisciplinarité et de la francophonie. Encourager et promouvoir la recherche scientifique reste aujourd'hui son ambition première.

En 2007, 5 mentions, chacune dotée de 10 000 €, sont décernées par les partenaires officiels.

1. "Environnement" parrainée par VEOLIA ENVIRONNEMENT,
2. "Mobilité durable" parrainée par la SNCF,
3. "Santé humaine" parrainée par les laboratoires SERVIER,
4. "Énergie" parrainée par AREVA,
5. "Sciences de la communication et technologies de l'information" parrainée par le CNRS

<http://www.lemonde.fr/mde/prix/index.html>

Le prix *Le Monde* de la recherche universitaire est ouvert aux docteurs ayant soutenu leur thèse en sciences humaines et sociales dans les 2 mois qui précèdent l'appel à candidature.

<http://www.ina.fr/archives-tele-radio/universitaires/prix-inatheque.html>

Prix de la recherche et prix d'encouragement

Depuis 1997, l'Ina encourage et récompense la recherche sur la radio et la télévision en distinguant les meilleurs travaux de recherche dans ce domaine.

Pour cela, deux prix sont décernés chaque année, afin de gratifier les travaux choisis tant en fonction de la pertinence de la méthodologie que de l'originalité de la problématique abordée.

Les Prix de l'Inathèque de France sont des initiatives favorisant le développement d'un savoir critique sur la radio et la télévision et l'enrichissement d'une réflexion sur ces deux médias.

<http://www.recherche.gouv.fr/pid20159/prix-irene-joliot-curie.html>

Le prix Joliot Curie est destiné à promouvoir la place des femmes dans la recherche et la technologie en France.

Dans cet objectif, le Prix met en lumière des carrières et des parcours exemplaires ainsi que des modèles de scientifiques qui allient excellence et dynamisme. Il donne droit au titre de lauréate du Prix Irène Joliot-Curie.

Quatre catégories dotées chacune de 10 000 €:

- « Parcours femme entreprise » récompense une femme qui a su mettre son excellence scientifique et technique au service d'une carrière vouée à la recherche en entreprise ou bien qui a contribué à créer une entreprise innovante.
- « Jeune femme scientifique » met en valeur et encourage une jeune femme qui se distingue par un parcours et une activité exemplaires.
- « Femme scientifique de l'année » récompense une femme ayant apporté une contribution personnelle

remarquable dans le domaine de la recherche publique ou privée.

□ « Mentorat » distingue une personne physique ou morale à l'origine d'une initiative remarquable d'accompagnement d'une ou plusieurs jeunes femmes dans leur cursus de jeunes chercheuses ou le début de leur carrière scientifique.

<http://www.comite-memoire-esclavage.fr>

Le prix «Mémoire pour l'esclavage » récompense les auteurs de thèses inédites, en langue française, qui contribuent à une meilleure connaissance de la traite négrière, du système esclavagiste et des processus d'abolition dans le monde atlantique et dans l'océan Indien, de la fin du XVe siècle jusqu'au XIXe siècle.

Domaine : Traite négrière, système esclavagiste et processus d'abolition.

Les travaux soumis au jury pourront suivre différentes approches (théorique, empirique, comparatiste ou méthodologique) et relever de plusieurs disciplines (histoire, droit, sciences politiques, sciences, littérature, art, philosophie, etc.).

Les candidats devront avoir soutenu leur thèse dans les deux années qui précèdent la date limite de remise des manuscrits.

<http://www.creis.sgdg.org>

<http://www.creis.sgdg.org/Prix%20du%20CREIS/prix%20du%20CREIS.htm>

Le Prix du Centre de Coordination pour la Recherche et l'Enseignement en Informatique et Société, d'un montant de 1000 €a pour objectif de distinguer chaque année un travail universitaire non publié (DESS, DEA, Master 2, Thèse de doctorat) dans le champ Informatique et Société.

Les travaux proposés devront nécessairement :

- traiter des relations entre les technologies de l'information et de la communication et la société (enjeux sociaux, juridiques, économiques, culturels et politiques),
- porter un regard critique sur le processus d'informatisation de la société et des organisations de travail,
- être écrits en langue française.
- Les travaux devront être rédigés au cours des trois dernières années.

<http://www.assemblee-nationale.fr/europe/prix-franco-allemand.asp>

Le prix parlementaire franco-allemand est attribué chaque année par l'Assemblée nationale et le Bundestag afin de récompenser un ouvrage contribuant à une meilleure connaissance mutuelle des deux pays, dans les domaines juridique, politique, économique ou social ou dans celui des sciences humaines.

Peuvent être candidats les citoyens des deux pays, auteurs d'un ouvrage dans ces domaines.

Le prix est remis lors de la réunion annuelle du Bureau de l'Assemblée nationale et du Präsidium du Bundestag.

<http://www.ages-info.org>

Prix Pierre Grappin de l' Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur.

L'Association pour le développement des études germaniques en France décernera un prix de 3 500 €à une thèse de doctorat soutenue durant l'année 2005 ou 2006 dans une université française portant sur un sujet de littérature, d'histoire des idées ou de civilisation allemandes du baroque à nos jours.

<http://www.accademiacorsa.org/prix.html>

L'Academia Corsa attribue chaque année aux étudiants des prix pour les meilleurs travaux de doctorat ou de maîtrise concernant la Corse :

- Le prix de thèse Jean AMBROSI, d'un montant de 500 €

- Le prix de la ville de NICE, d'un montant de 500 €

- Le prix de la ville de BONIFACIO, d'un montant de 500 €

- Le prix A. LEANDRI du jeune chercheur, d'un montant de 300 €

- ainsi que des diplômes et des médailles d'honneur. Les thèses ou mémoires doivent avoir été soutenus pendant les deux dernières années civiles.